

TERRITOIRES RESPONSABLES & INNOVANTS

RECUEIL



CAUE

Conseil d'Architecture
d'Urbanisme & de l'Environnement
du **Morbihan**

Avec le soutien de :



LE MOT DU PRÉSIDENT, Ronan LOAS



Aménager un territoire c'est toujours modifier l'environnement, définir la place de l'homme et celle de la nature, se donner les moyens d'une harmonie ou d'un clivage, d'un rapport heureux ou subi, d'une vision durable ou court-termiste.

En la matière, nous constatons qu'il y a un fossé entre ce que les architectes, les paysagistes, les urbanistes, savent faire et ce qui est parfois mis en œuvre. Nous rencontrons également des associations ou des collectivités locales qui se sont emparées du sujet et qui déploient des actions qui méritent d'être connues et parfois imitées.

C'est pourquoi le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Morbihan a décidé d'organiser ce colloque auquel ont répondu présents aussi bien les élus du territoire, les professionnels et les experts que des particuliers venus partager

des expériences et donner leurs points de vue.

Le présent recueil cherche à restituer le contenu de ces échanges et, ainsi, à conserver le fruit de ces échanges, souvent d'une grande qualité.

Je remercie vivement l'ensemble des intervenants et des participants qui furent nombreux, enthousiastes et créatifs !

Le colloque a réuni 303 participants dont :

51 élus et techniciens des collectivités,
61 étudiants,
42 architectes,
11 collégiens,
25 bénévoles d'association présents sur le forum.

PROGRAMME

MARDI 26 NOVEMBRE 2019 / VANNES

Territoires responsables & innovants

9 h 00 - 9 h 30	Accueil café des participants - Rencontre d'associations invitées
9 h 30 - 9 h 45	Mot d'accueil Ronan LOAS, Président du CAUE David ROBO, Maire de Vannes
9 h 45 - 11 h 15	« Une architecture frugale, heureuse et créative » Philippe MADEC, architecte et urbaniste. (global award for sustainable architecture 2012)
11 h 15 - 12 h 30 table ronde	« Eco construction et économie circulaire » Hervé BOIVIN, animateur bois construction à ABIBOIS Julie POUTAS, architecte HMONP, chargée d'opération à BATI RECUP' Marie-Pierre ROUGER, co-gérante de la SCIC ECOBATYS
12 h 30 - 14 h 30	<i>Déjeuner buffet sur place et rencontre d'associations invitées</i>
14 h 30 - 15 h 45 table ronde	« Pour une mobilité durable en territoire peu dense » Christian CHATARD, chef de projet « territoires en transition » à AUXILIA Jean-François SAMSON DE POUQUEVILLE, président de la Fédération des entreprises d'insertion de Normandie David YVEN, Association LES LUCIOLES (Etel)
15 h 45 - 17 h 00 table ronde	« De la nature dans l'espace urbain » Laure PLANCHAIS, paysagiste (grand prix national du paysage 2012) Mickaël RATEAU, Association Les incroyables comestibles Patrick CAMUS, adjoint cadre de vie - mairie de PLOUGOUMELLEN
17 h 00 - 17 h 05	Mot de clôture - Ronan LOAS, Président du CAUE

Tout au long de la journée, les participants au colloque pourront rencontrer des associations invitées qui tiendront un stand au sein du Palais des Arts, seront présentes : BRUDED, TIEZ BREIZ, LE COLLECTIF PAILLE ARMORICAIN, FAIRE A CHEVAL, HABITAT PARTICIPATIF OUEST, VELOMOTIVE et LES INCROYABLES COMESTIBLES, CLIM'ACTIONS Bretagne sud.

SOMMAIRE

Conférence, Philippe MADEC	p 4
TABLE RONDE « Eco-construction et économie circulaire »	p 9
TABLE RONDE « Pour une mobilité durable en territoire peu dense »	p 21
TABLE RONDE « De la nature dans l'espace urbain »	p 31
Forum des associations	p 39

CONFÉRENCE Philippe MADEC, architecte et urbaniste

(global award for sustainable architecture 2012)



Philippe MADEC nous a fait part de son inquiétude sur l'état du monde. La croissance non maîtrisée dans une terre finie et la surpopulation engendrent une surexploitation des ressources et des hommes. Cette situation se traduit par la pollution de la terre, l'épuisement des ressources, le dérèglement du climat et la guerre puisque l'énergie est au cœur des enjeux des dernières guerres que le monde a connus.

L'architecte estime que le XX^{ème} fut le siècle du machinisme avec en son fondement une erreur cruciale qui fut de penser que la machine serait susceptible de créer le lien dans la société. L'homme est coupé de la nature à son domicile et à son travail où il respire un air conditionné et dans les transports où il dépend de sa voiture. A l'extrême, on a pu imaginer des villes entièrement climatisées et robotisées.

Cette logique a engendré une augmentation des catastrophes naturelles et une situation

environnementale des plus alarmantes. De plus, nous avons créé les conditions pour que les gens ne se rencontrent plus et soient écartés du bien-être que la nature nous offre.

Philippe MADEC a écrit avec Dominique GAUZIN MULLER et Alain BORNAREL le manifeste « pour une frugalité heureuse et créative » qui appelle à intégrer une approche bioclimatique dans l'aménagement et la construction. 9 300 signataires ont rejoint la démarche à ce jour sur l'ensemble du globe, les « glaneurs ».

Ce manifeste traduit la conscience que la responsabilité des bâtisseurs est très forte. 40 % des gaz à effet de serre émis proviennent des bâtiments et, il faut également tenir compte des déplacements induits par les politiques urbanistiques qui privilégient l'extension et la construction neuve. Utiliser une tonne de béton, c'est émettre une tonne de Co2, utiliser une tonne de bois c'est stocker une tonne de Co2. « Il suffit de faire les bons choix » nous dit Philippe MADEC.

Les rédacteurs de ce manifeste prônent la frugalité en matière, avec l'utilisation de matériaux bio sourcés, en énergie grâce à la conception bioclimatique des bâtiments et en technologie en limitant la place de la machine et en ayant recours en priorité à des techniques pertinentes, adaptées et non polluantes. Il faut intégrer le bâtiment dans son environnement pour assurer le confort et faire pénétrer les apports de la nature (air, lumière, chaleur...) dans le bâtiment sans passer par la technologie. « Cette démarche est au fondement des architectures car nous avons toujours dû nous adapter au climat et à l'environnement, la technologie n'a fait que donner l'illusion que nous pouvions nous en détacher ».

Philippe MADEC nous invite à être optimistes car une nouvelle génération s'engage pour décider et bâtir à son tour. Par ailleurs, les habitants s'investissent désormais dans la politique d'aménagement et dans les choix qui engageront leur milieu de vie. Les démarches participatives sont susceptibles d'apporter des solutions nouvelles et de favoriser un meilleur « vivre ensemble ». De plus, la loi CAP « permis de faire » autorise désormais à innover et à proposer des réalisations « créatives » répondant aux impératifs de la frugalité heureuse.

Philippe MADEC conclut son propos en précisant que l'enjeu de demain n'est pas la construction neuve mais la réhabilitation car nous ne construisons, chaque année, que 1 % du parc existant. Il est donc urgent de réinvestir le bâti existant pour le rendre plus confortable et plus adapté en réutilisant le béton déjà là et en introduisant des matériaux bio sourcés.

Avant tout projet, l'architecte nous invite à nous poser une question : FAUT-IL CONSTRUIRE ?

Plusieurs réalisations pour illustrer ce propos.

Centre culturel ARIA de CORNEBARRIEU - atelier Philippe MADEC

Constuit en bois et en terre crue, en site inondable, ce bâtiment comporte le premier mur en BTC de terre crue porteur dans un bâtiment public en France.



VIA VINO - atelier Philippe MADEC

Pour valoriser la qualité des produits viticoles du pays de Lunel, entre Nîmes et Montpellier, le projet du pôle oenotouristique propose une programmation riche autour du vin : accueil, dégustation, exposition, restaurant, jardin ampélographique, promenade. La célébration de la civilisation du vin passe dans ce projet par la reconnaissance, loin de l'horizon urbain, de la valeur fondatrice des conditions rurales et par leur expression dans une architecture « Low Tech », pierre locale, terre du site, bois des Cévennes voisines, etc.



ECO QUARTIER DE VAL DE REUIL - atelier Philippe MADEC

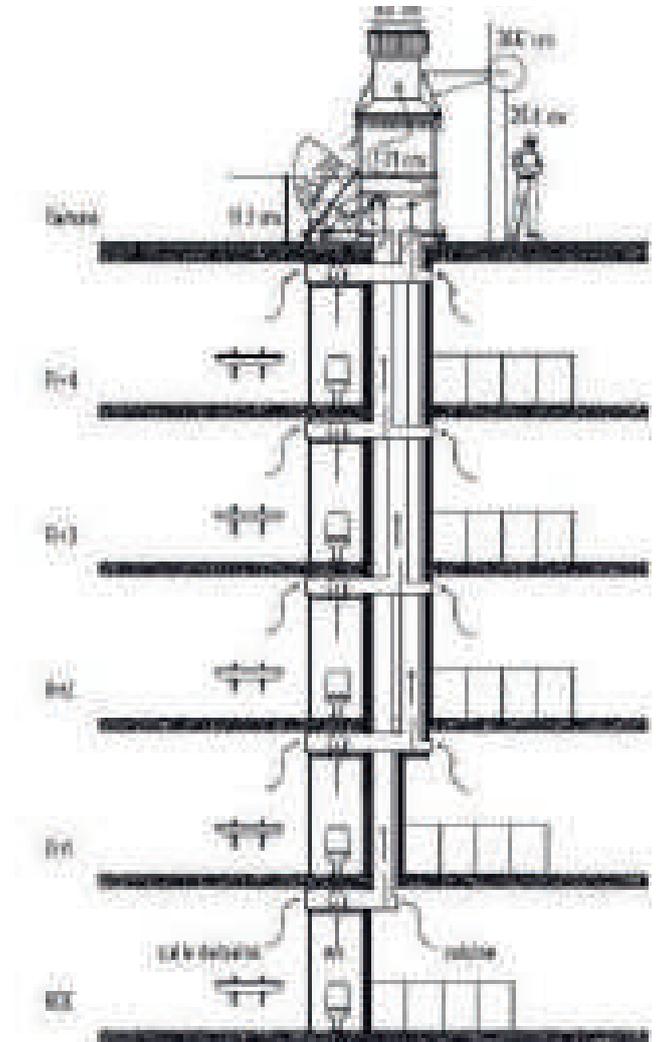
Le programme de l'écoquartier des Noés, autour de trois hameaux, regroupe : 100 logements individuels, intermédiaires et collectifs en basse passive pour les logements locatifs et pour les logements en accession ; une halle avec un magasin bio et une blanchisserie coopérative ; une crèche municipale ; une maison de jardiniers ; des jardins familiaux bio et une exploitation d'horticulture bio support de réinsertion sociale ; la création du parc des rives de l'Eure ; la création d'une frayère à brochets ; une gestion très fine des inondations ; une gestion locale du compost ; un réseau de chaleur ; un asinobus.



Réalisation de 96 logements mixtes à Saint NAZAIRE - atelier Philippe MADEC

La conception de cet ensemble de logements part de trois principes menés à bien. Le premier est que toutes les pièces de chaque logement possèdent une fenêtre sur l'extérieur. Le second est que tous les logements s'ouvrent au moins sur deux orientations. Le troisième est la mise en place d'une ventilation naturelle généralisée avec un tirage effectué par des cheminées installées en toiture.

Isolation par l'extérieur, bardage en matériaux écologiques, production d'eau chaude solaire et chauffage centralisé au gaz sont les autres points saillants d'une conception écoresponsable très développée.



Débat avec la salle

- Comment met-on en œuvre le « permis de faire » de la loi CAP ? Comment permettre une évolution des législations ?

Philippe MADEC : le permis de faire est à mettre en place avec le CEREMA. Le dialogue pour faire bouger les législations n'est pas évident, je crois plus à l'essaimage des projets, des idées sur le terrain.

- Comment s'assure-t-on du savoir-faire des artisans pour permettre de mettre en place ces « nouvelles » pratiques ?

Philippe MADEC : la formation des professionnels est une question clé, il existe des formations, des MOOC etc... Quand on fait des choses simples, ventilation naturelle par exemple, c'est assez aisé techniquement malgré tout.

- Y a-t-il des oppositions aux écoquartiers ?

Philippe MADEC : oui, il y en a beaucoup même, l'opposition au changement est fréquente. L'Etat a mis en place une charte des écoquartiers et c'est important car elle garantit une vraie qualité.

- Comment fait-on un mur porteur en terre banchée dans un ERP ?

Philippe MADEC : on avait les ressources sur place car le fabricant est de Toulouse donc on a pu se garantir d'un matériau local. Tous les tests ont été faits sur la solidité. La technique constructive est éprouvée. Pour vous en

convaincre le site <http://www.amaco.org/> apporte des informations.

- Un témoignage pour Habitat participatif Ouest. Nous avons été confrontés à plus de difficultés sur la question de la prise en compte de l'écologie dans le projet que sur le volet participatif du fait des réglementations et des bureaux de contrôle en logement social. On nous impose des radiateurs alors que nous n'en aurons pas besoin par exemple. Comment faire évoluer cela ?

Philippe MADEC : il n'y a pas d'hostilité des bureaux de contrôle mais parfois un manque de prise en compte par les bureaux d'études. Le milieu du bâtiment breton est en train de progresser sur ces questions.

- Est-ce que ça coûte plus cher ?

Philippe MADEC : oui. La qualité coûte plus cher que son absence. Il faut faire des choix, et en ce sens privilégier l'enveloppe pour lui donner d'emblée de bonnes qualités thermiques. Il faut toutefois tenir compte des frais de chauffage par exemple qui sont réduits.

TABLE RONDE « Eco-construction et économie circulaire »

Comment répondre aux nouveaux enjeux liés à la construction écologique durable sur nos territoires ?

Les invités à cette table ronde ont pu apporter leurs expériences de terrain en faveur de la construction ou la réhabilitation de bâtiments plus durables grâce à l'utilisation de matériaux biosourcés, au réemploi de matériaux en développant l'économie circulaire. Ces témoignages ont montré aussi l'importance de la formation des différents acteurs pour faire évoluer les pratiques et développer l'innovation.

LES INTERVENANTS :

- **Marie-Pierre ROUGER**, Co-gérante de la SCIC ECOBATYS - Maen-Roch (35)
- **Julie POUTAS**, Architecte HMONP, chargée d'opération à BATI RECUP- Langouët (35)
- **Hervé BOIVIN**, Animateur « Bois construction » à ABIBOIS - Rennes (35).

ECOBATYS, pôle de performance écoconstruction, Marie-Pierre ROUGER, co-gérante

Marie-Pierre ROUGER, co gérante de la SCIC ECOBATYS, basée dans le pays de Fougères nous a présenté les activités de cette structure originale créée en 2016 pour favoriser l'émergence d'une filière professionnelle autour de l'éco-construction, face aux enjeux énormes de rénovation énergétique des bâtiments existants.

Ecobatys, pôle de performance en écoconstruction a pour objectif d'accompagner le territoire et ses différents acteurs dans la transition énergétique vers une économie sobre en carbone et en ressources. Il s'agit de renforcer les compétences collectives par la mise en place de programmes de formation des acteurs et entreprises locales, le lancement d'opérations exemplaires et innovantes. L'objectif est d'accompagner la filière bâtiment pour écoconstruire et s'inscrire dans le cadre de la transition énergétique.

Quelques dates clés :

2006 : Lancement d'une réflexion sur l'écoconstruction (Pays de Fougères/Région Bretagne).

2009 : Etude-action faisant ressortir les besoins de formation des professionnels.

2010 : Lancement de la formation (entreprises, chantiers pilotes) et projet de création d'un bâtiment exemplaire qui sera le siège du « pôle de performance ECOBATYS ».

2014-2015 : Construction du pôle ECOBATYS

2016 : Inauguration du bâtiment et création de la SCIC.

ECOBATYS, qu'est-ce que c'est ?

- **Une SCIC** (Société Coopérative d'Intérêt Collectif : 1 associé = 1 voix) pour permettre la coopération, la transmission, le partage des savoirs, l'échange entre tous les acteurs de la filière construction, des professionnels et des usagers. Aujourd'hui 60 sociétaires ont intégré Ecobatys.
- **Une équipe** composée de 3 co-gérants et 2 chargés de mission, travaille au sein du pôle performance, situé dans **un bâtiment exemplaire** (économe en carbone, utilisant des écomatériaux et des énergies renouvelables). De niveau passif, il est composé à 90 % de matériaux recyclables.



LES ACTIVITÉS D'ECOBATYS

• Les actions

- Journées de formation dédiées aux professionnels du bâtiment et de la construction,
- Animations techniques sur des sujets d'actualité,
- Développement de filières pour les écomatériaux,
- Organisation d'évènements tout public pour sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la construction durable.

• Les prestations

- Formation à la carte « personnalisée » théorique ou technique.
- Visites de sites, de bâtiments témoins.
- Location de salles et de plateau technique.

• Les ressources

- Mise en relation de professionnels (60 sociétaires)
- Mutualisation d'espaces et d'outils professionnels : mise à disposition d'une salle d'une capacité 200 personnes, d'un atelier dédié aux écomatériaux et de matériel professionnel
- Espace documentaire et matériauthèque.



Formation



Visite



Matériauthèque

L'ambition d'ECOBATYS est d'accompagner la montée en compétence des professionnels mais également de développer de nouveaux produits.

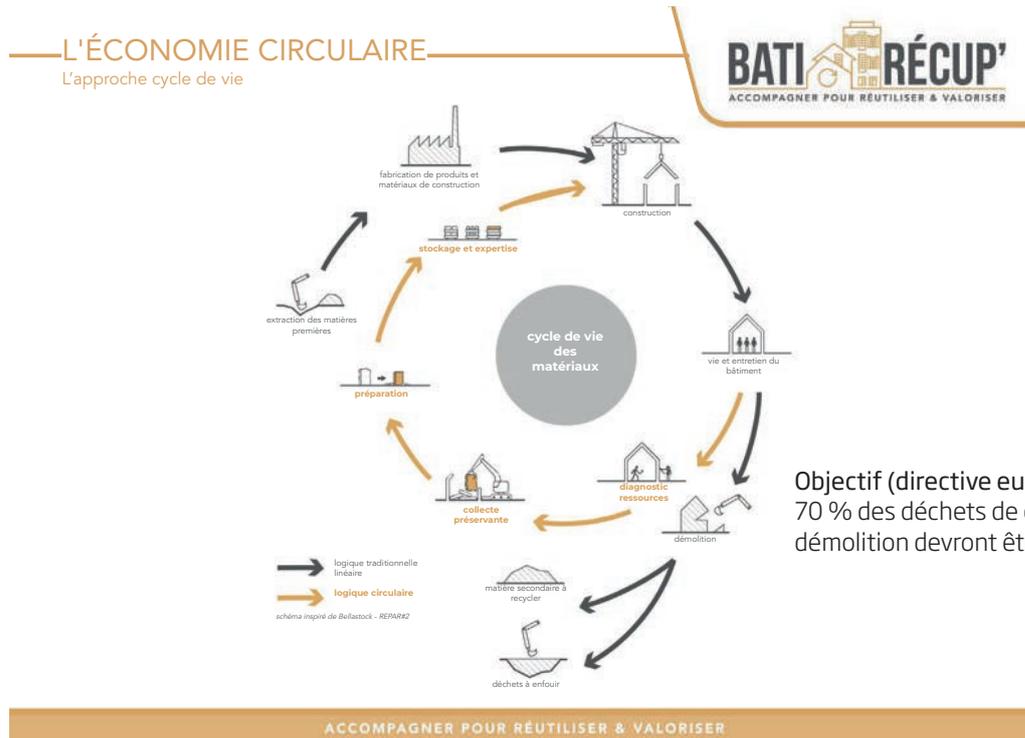
Marie-Pierre ROUGER a évoqué la recherche Linterre®, visant à développer un nouvel écomatériau de terre allégée mélange de terres crues et de lin. Cette démarche est conduite en partenariat avec l'entreprise Valorex qui exploite la graine de lin (label « Bleu-Blanc-Coeur »). Aujourd'hui, la paille est considérée comme un déchet mais cette paille mélangée à de la terre crue est en train de devenir un nouveau matériau de construction. Cet exemple illustre la volonté d'une expérimentation ambitieuse et la démarche d'économie circulaire qui se développe dans le secteur de la construction.



Contact ECOBATYS
info@ecobatys.bzh
02 99 95 58 72
ZA St Eustache,
35 460 MAEN-ROCH

Julie POUTAS est l'une des deux jeunes architectes qui a créé BATI RECUP. Cette entité regroupe 2 structures : un collectif associatif et un atelier de maîtrise d'oeuvre pour la recherche et l'expérimentation dans le domaine du réemploi des matériaux.

Ce projet vise à mettre en place les outils et les services pour rendre le réemploi opérationnel et inscrire l'acte de bâtir dans une démarche vertueuse.



Bâti Récup : deux structures complémentaires :

Le collectif associatif

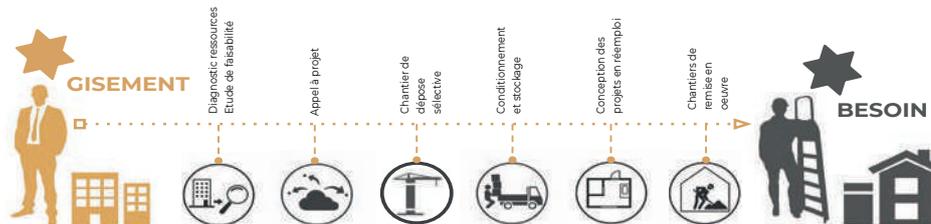
- développer la recherche et l'expérimentation dans le domaine du réemploi des matériaux de construction,
- tisser des partenariats entre les acteurs locaux pour développer la filière et faire émerger une plateforme,
- sensibiliser et former autour de nouvelles pratiques.

L'atelier de maîtrise d'oeuvre

- accompagner les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'oeuvre pour optimiser leurs projets (déconstruction, rénovation, construction) en intégrant la démarche de réemploi,
- tout au long des phases Etude et Travaux, proposer différentes missions :
 - diagnostic « ressources »,
 - étude de faisabilité (piste de valorisation, recherche de débouchés),
 - conception (mise au point technique et économique du projet de réemploi),
 - appel d'offres (lots spécifiques réemploi),
 - suivi des travaux (dépose et remise en oeuvre des matériaux),
 - bilan économique, environnemental, et social de l'opération.

Opération de réemploi : le processus

L'exemple : démolition d'une barre de 30 logements dans le quartier de Maurepas à Rennes.
Démarche de réemploi des matériaux lancée par Archipel Habitat.



L'idée générale est de permettre à des auteurs de projets de concevoir et réaliser des projets contribuant à améliorer le cadre de vie des habitants (mobilier, oeuvre d'art ...).

30 logements ont été démolis, **635 produits** récupérés, inventoriés, stockés et réemployés dans le cadre de chantiers participatifs. Plus de **10 tonnes** de matériaux ont été récupérées. Des projets divers ont vu le jour : bancs publics, aménagements extérieurs (pas japonais), mobilier intérieur, serres.



Avant
Marches en béton
Rambarde d'escalier



Après
Pas japonais en béton
et bancs publics
Jardin public rue Marbaudais
Réalisé par Mona Jarno et l'AFPA



Un bilan nuancé pour une filière émergente

- le bilan social a été très positif : chantier d'insertion, formation (14 personnes concernées),
- le bilan écologique est à nuancer seulement 1 % de réemploi,
- le bilan économique n'est pas évident car le réemploi coûte cher sur de petites opérations. Il faudrait élargir l'échelle pour créer une organisation, une filière et une véritable économie du réemploi.

Selon Julie POUTAS, il est nécessaire pour assurer un équilibre économique de réfléchir à une plus grande échelle (pas limitée à une opération) et d'associer plusieurs opérations de démolition et de construction sur un même quartier avec une plateforme commune pour le stockage, la préparation et la remise en oeuvre des matériaux communs. L'idée de la création d'une plateforme sur internet pourrait également favoriser le partage des matériaux et leur réemploi.

Aujourd'hui, nous en sommes aux prémices de la démarche. Nous devons mettre en place toute une filière avec les acteurs locaux.

Les réglementations européennes (directive de 2008), nationales (« permis de faire » 2019), le projet de loi de lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire prévu en 2022, la réglementation environnementale E+C- qui se profile, la Breizh Cop incitent tous les acteurs à se saisir de cet enjeu primordial pour assurer notre transition écologique.

Contact BATIRECUP

contact@batirecup.fr

Pépinière ESS, 23 rue des Chênes 35630 LANGOUET

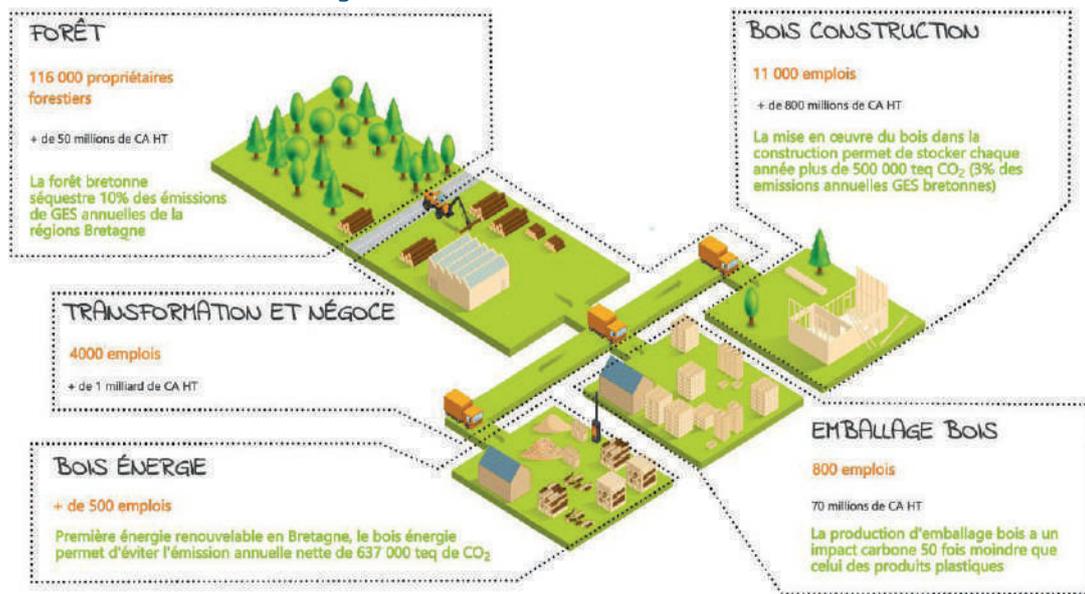
Julie POUTAS : 06 70 87 94 65

Sarah FRUIT : 06 95 20 18 16

Hervé BOIVIN est animateur « Bois construction » au sein d'ABIBOIS, une association interprofessionnelle créée en 1990 pour promouvoir et développer la filière Forêt-Bois en Bretagne. Cette association regroupe 300 adhérents de différents métiers autour de cette filière : architectes, maîtres d'oeuvre, menuisiers

charpentiers, constructeurs bois des bureaux d'études, des exploitants forestiers... ABIBOIS s'appuie sur une équipe opérationnelle de 7 personnes aux compétences variées (forêt, transformation, construction, bois énergie).

La filière FORET BOIS en Bretagne



Des actions menées dans différents secteurs :

- Forêt-sylviculture (plantation..),
- Bois-énergie (animation du réseau « Bretagne bois bûche »),
- Construction-réhabilitation bois (« Prescription bois » qui accompagne des projets, AML Bois de Rennes métropole..),
- Emballage (caisses, cagettes, palettes..)
- Formation.

AMI Bois de Rennes Métropole

Comment construire avec des matériaux biosourcés à coût maîtrisé ?

ABIBOIS a été sollicité par Rennes Métropole pour mettre en place un AMI (Appel à manifestation d'intérêt) ouvert aux communes de la métropole intéressées pour développer des projets de construction de logements en bois sur leur territoire. Cet AMI s'inscrit dans le cadre du PLH de Rennes Métropole (2015-2020) qui doit répondre à différents enjeux : créer des logements à des prix abordables, accessibles à tous, créer des logements de qualité et répondre aux nouveaux usages, réduire la consommation énergétique, développer l'innovation, les expérimentations et de nouveaux emplois grâce à une nouvelle politique du logement et à la création de construction bois.

Calendrier de l'AMI bois

Sept-Oct 2017 :

- Désignation du foncier, choix des communes.

Nov- Été 2018 :

- Désignation des promoteurs.

Été-automne 2018 :

- Désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre.

Fin 2018 :

- Lancement des études de projet

Été 2019 :

- Démarrage des travaux

Objectifs de l'AMI bois

- développer des constructions bois avec diverses formes urbaines (collectif, intermédiaire, logements groupés ou en bandes),
- structurer une filière locale : filière forêt-bois,
- intégrer des process innovants,
- un fil rouge conduit cette démarche : la maîtrise des coûts.

Objectifs

- réalisation de 370 logements Bois,
- 12 projets répartis sur le territoire,
- 10 communes concernées.

La construction bois associée à d'autres matériaux biosourcés (chanvre, paille, cellulose, terre,...) peut contribuer à la nécessaire transition énergétique et écologique en créant des logements économes en énergie et agréables à vivre.

Exemple de projet : CESSON SEVIGNE



Programme : **12 logements en accession libre**
Forme urbaine et typologie: **Logements collectifs**
Localisation: **Ilot B5 Lot G ZAC VIASILVA**

Aménageur : **SPLA VIASILVA**
Maitre d'ouvrage : **SCCV PARC DU BOUDEBOIS**
Mode de consultation: **Appel d'offres restreint
marché privé**

Maitre d'œuvre : **Moon architectures**
Economiste: **CDLP + Dhomino**
BET Structure: **Ouest structure / Dhomino**
BET Thermique et fluides : **Thalem Ingenierie**
BET Acoustique: **En cours**
BET VRD : **Wor Ingenierie**

Avancement : **Phase PRO**
Date livraison envisagée : **4^{ème} trimestre 2021**
SDP : **773 m²** Surface habitable : **681m²**
Nb parking : **17 places de stationnement en sous
sol + 1 en aérien**
Hauteur/famille incendie : **R+2**
Surface terrain : **1151 m²**

Exemple de projet : GEVEZE



Le bilan

Cet AMI a été possible grâce à l'évolution de la législation des marchés publics. L'usage des matériaux de construction biosourcés est encouragé par l'article L228-4 du code de l'environnement. La commande publique peut désormais imposer le recours à des matériaux biosourcés lors des projets de construction ou rénovation de bâtiments.

Hervé Boivin relève la simplicité à identifier, comprendre et calculer la masse de matériaux biosourcés cependant quelques points restent à améliorer :

- un objectif de « masse biosourcée » adapté plus finement et lié à la configuration du projet,
- une meilleure prise en compte de la dimension locale/régionale au niveau de la composition des équipes et de l'origine des produits bois,
- une meilleure organisation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre (compétences, coordination...),
- l'analyse des données économiques (recueil, analyse et comparaison, grille commune de décomposition des coûts).

Programme : 3 logements
Forme urbaine et typologie: maisons individuelles
Localisation: Gévezé (35)

Aménageur : OCDL LOCOSA (GIBOIRE)
Maitre d'ouvrage : MTB
Mode de réalisation: CCMi

Avancement :

Maison 1 : chantier démarré

Maisons 2 et 3 : démarrage chantier en décembre

Date livraison envisagée :

Maison 1 (mai 2020)

Maison 2 et 3 (septembre 2020)

Surface habitable : 96 m²

Nb parking (aérien): 2 stationnements aériens déportés / logement (hors parcelle, avec prise en charge aménageur)

Surface utile : 113 m² Surface terrain : 273 m²

Masse biosourcée/ 95 kg m² SP

Plus généralement, il considère que la réglementation environnementale E+ C- qui est en cours d'expérimentation, n'est pas favorable à la construction Bois qui est mal prise en compte. Un engagement politique fort sera nécessaire pour permettre le développement de la filière bois construction en France.

Contact ABIBOIS

hboivin.construction@abibois.com

Hervé BOIVIN : 06 25 05 12 10

TABLE RONDE « Pour une mobilité durable en territoire peu dense »

Comment répondre aux besoins de mobilité des habitants de ces territoires non desservis par les transports en commun, éloignés des services, des équipements et des lieux d'emploi ?

Les intervenants de cette table ronde ont porté un regard croisé sur ces enjeux de mobilité à travers des pistes d'actions et de nouvelles pratiques pour la mise en oeuvre d'une autre mobilité en territoire rural. Leurs actions s'appuient au plus près des besoins et usages des habitants et du contexte territorial.

LES INTERVENANTS :

- **Jean-François SAMSON DE POUQUEVILLE**, Président de la fédération des entreprises d'insertion de Normandie - Le Havre
- **David YVEN**, collectif associatif « Les lucioles de la Ria » - Etel
- **Christian CHATARD**, chef de projet «territoires en transition » - Auxilia conseil, Nantes

Le Pôle Mobilité du bassin d'emploi du Havre, Jean-François Samson de Pouqueville

Face au constat sur les difficultés d'accès à l'emploi et à la formation liées à des problématiques de mobilité, **le pôle mobilité du bassin d'emploi du Havre** a mis en oeuvre une démarche de mobilité inclusive. Celle-ci vise à lutter contre l'exclusion à l'emploi due à l'absence de possession du permis de conduire ou d'une voiture chez les personnes fragiles.

Jean-François Samson a exposé les actions mises en place pour répondre aux enjeux d'accès à l'emploi par la mobilité. Celles-ci ont permis non seulement d'insérer des personnes éloignées de l'emploi, de développer un réseau solidaire avec la création d'un garage solidaire, d'un self garage, de prêts de véhicules, d'auto partage mais aussi la création d'emplois.

Ainsi, un travail effectué sur la mobilité des seniors habitant dans les communes périphériques éloignées des centres urbains a permis de mettre en relation ces seniors (personnes aux revenus souvent corrects et disposant encore d'une voiture mais dans l'incapacité de la conduire) et des personnes aujourd'hui sans emploi et susceptibles de leur porter assistance.

Le Pôle Mobilité du bassin d'emploi du Havre à travers ses actions de mobilité inclusive apporte une réponse très intéressante par rapport aux enjeux et problématiques des territoires peu denses.



Le Pôle Mobilité du bassin d'emploi du Havre est une société coopérative d'intérêt collectif créée en 2015 et dont le domaine d'intervention principale porte sur la mobilité inclusive et concerne en particulier les populations fragiles exclues du monde de l'emploi (pas de permis, pas de véhicule en état de marche, pas les moyens d'entretenir et/ou d'assurer son véhicule, pas la capacité mentale de se déplacer).

Cette structure fédère différents acteurs et partenaires du monde institutionnel, associatif ou entrepreneurial sur la dynamique transports/mobilité afin d'optimiser l'utilisation des fonds publics et favoriser la logique d'hybridation des ressources.

La volonté de la structure est de répondre à différents enjeux :

- répondre aux besoins de mobilité des publics les plus fragiles et notamment pour l'emploi, la formation et l'insertion,
- être acteur de l'innovation et de la mutation des modes de déplacements,
- être créateur d'activités et d'emplois.

Les actions

- Bilan mobilité
 - évaluations individuelles,
 - accompagnement/levée des freins psychosociaux : « la mobilité dans la tête ».
- Mise en place d'une auto-école sociale et solidaire en partenariat avec l'association **Insert-Volant**
 - permis de conduire en pédagogie adaptée,
 - simulateur de conduite.
- Création d'un garage solidaire avec des demandeurs d'emplois en insertion, en formation
 - entretien et réparation des véhicules avec application de tarification sociale selon la situation,
 - faire soi-même les réparations en adhérant à l'association (montants de cotisation très modestes) à logique de self-garage.
- Mise à disposition de véhicules
 - accès en prêt ou en location à des véhicules neufs ou très récents (voitures/scooters) pour se rendre au travail ou en formation,
 - récupération de véhicules usagés (dons de garages) remis en état par le garage solidaire: location à très faible tarif et à terme possibilité d'acquisition pour un prix très modeste.
- Faciliter la mobilité des seniors habitant en périphérie (péri-urbain, espace rural) propriétaires d'une voiture mais dans l'incapacité de conduire :

- mise en relation avec les demandeurs d'emplois jouant le rôle de chauffeur,
- mise à disposition du véhicule du senior pour ses déplacements (achats, actes administratifs, santé, etc.). Relation « gagnant/gagnant »
- sortir les personnes âgées de leur isolement,
- faire émerger de nouvelles activités au profit d'une population jusqu'ici exclue,
- favoriser l'insertion sociale, le vivre ensemble, la solidarité et la convivialité.

Pour Jean-François Samson, si la mobilité est une composante essentielle pour l'accès à l'emploi, sa pratique doit pouvoir s'appuyer sur la solidarité pour permettre le retour à l'emploi et la création d'emplois, le renforcement du lien social et l'accès à une plus grande mobilité. Aujourd'hui, on passe de la « voiture valeur » à la « voiture usage ».

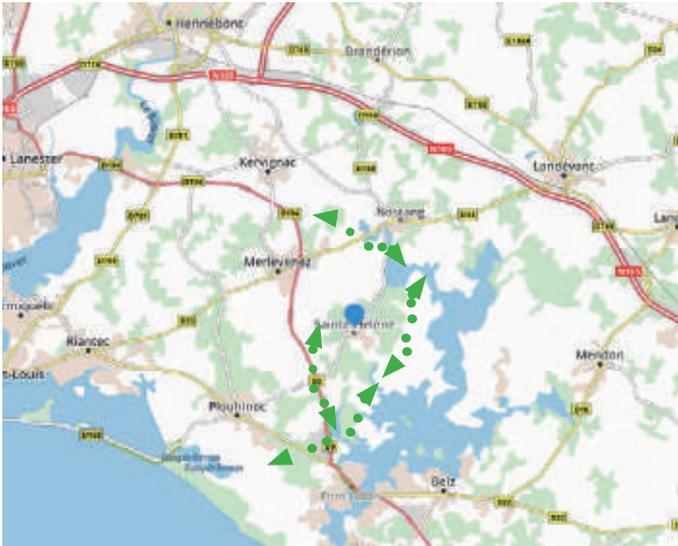


- Pôle mobilité du bassin d'emploi du Havre : Société coopérative d'intérêt collectif.

Contact

- Jean-François Samson de Pouqueville, Président de la Fédération des entreprises d'insertion de Normandie
- Site internet : <https://pole-mobilite.org>

Les Lucioles, Ria d'Etel en transition, David Yven



Comment se déplace-t-on en Ria d'Etel, territoire littoral péri-urbain qui couvre les communes de part et d'autre de la Ria ?

David Yven, habitant de Sainte-Hélène et membre de l'association « les lucioles de la Ria » nous a fait part de son expérience et de son implication dans le développement d'une autre mobilité sur le territoire qu'il pratique quotidiennement.

Le territoire de la Ria d'Etel ne bénéficiant pas de transport en commun, le collectif s'est engagé dans une démarche de réduction de la dépendance aux énergies fossiles et nucléaires en proposant des solutions alternatives au tout voiture.

David Yven s'est appuyé sur sa pratique quotidienne en terme de déplacements sur son territoire afin de répondre différemment à ses besoins de mobilité :

- déposer ses enfants à l'école située à 4 km,
- faire ses courses à Merlevenez, commune située à 9 km,
- services divers (médecin, pharmacie, dentiste...) situés entre 7 et 10 km.

En lien avec l'association Syklett de Lorient, le collectif s'est intéressé au vélo-cargo, vélo rallongé à assistance électrique et a organisé des ateliers collectifs pour fabriquer ces vélos-cargo, sur la base d'un vélo classique, pour un coût total d'environ 550 €. Ce vélo qui permet d'effectuer des distances plus importantes qu'avec un vélo classique grâce à l'assistance électrique, offre une diversité d'usages (domicile-travail, courses, transport des enfants, vacances...).

Par la suite, des membres des Lucioles ont initié des achats groupés (entre particuliers) de vélos cargo du commerce, d'autonomie plus élevée et ne nécessitant pas un temps de travail en atelier. D'autres achats groupés essaient maintenant sur le territoire. Cette petite communauté d'usagers échangent sur leurs expériences.

Pour David Yven, le vélo-cargo permet de concurrencer la voiture pour les petits déplacements. L'objectif est de proposer une alternative à la voiture, pour les très nombreux petits trajets quotidiens (moins de 5 km, jusqu'à quelques dizaines de km).

Pour une diffusion plus large de ce moyen de transport, le collectif organise une fête du vélo-cargo lors de laquelle les habitants peuvent se familiariser avec ce type de vélo. Les élus invités à cette fête ont pu discuter avec le collectif de l'usage du vélo sur le territoire de la Ria d'Étel, des difficultés rencontrées dans sa pratique quotidienne et des pistes d'action pour en améliorer la sécurité, les voies départementales en l'absence d'aménagement restant dangereuses pour les cyclistes.



L'association Syklett, atelier participatif et solidaire de réparation de vélo. Fabrication de vélo-cargo.



2^e édition

Fête du VéloCargo

et de la mobilité douce

Samedi 22 juin
Ste-Hélène (56)
Pointe de la Vieille Chapelle

Dès 14 h :
Découvrez et essayez des vélos familiaux et multiplaces !
+ Troc fringues et troc vélo

En soirée :
Petite restauration, bar,
CONCERT ! (gratuit)
Avec El Grupo puis Bako Combé



Sur la commune de Sainte-Hélène, la création d'une « chaucidoux », voie à chaussée centrale qui contraint la circulation automobile et réalisée à un coût modique, a été présentée comme une alternative intéressante aux pistes cyclables pour les voies de circulation peu fréquentées. La commune met également à disposition des habitants un vélo-cargo.

David Yven a mis l'accent sur les freins au développement du vélo et notamment sur les aménagements des routes qui restent exclusivement adaptées pour les voitures. « Il est urgent de créer des aménagements permettant des déplacements à vélo sécurisés sur tout le territoire et pas seulement vers les plages ou les lieux touristiques ».

David Yven a souligné la nécessité de travailler sur des aménagements cyclables à l'échelle de plusieurs communes pour une cohérence des déplacements quotidiens.

Pour les Lucioles Ria d'Etel en transition, le déplacement à vélo n'est qu'un maillon des changements à apporter ; il faut penser plus globalement l'organisation du territoire. C'est pourquoi le collectif est en train de concevoir un plan de résilience du territoire « Ria d'Etel 2050 » basé sur les connaissances scientifiques actuelles annonçant un choc écologique et social : comment limiter les besoins en déplacement ? comment rendre le territoire résilient en nourriture et énergie ?

Les actions

Les mobilités douces

- Vélos-cargo à assistance électrique en remplacement de la voiture,
- Fabrication de vélos-cargo et mise en contact de particuliers pour les achats groupés de vélos-cargo,
- 110 vélos-cargo actuellement en circulation sur le pays de Lorient,
- Acheteurs : actifs, retraités, familles,
- Mise en place d'outils pour collecter les retours d'expériences des usagers.

Mise en place de production solaire locale financée par les citoyens, en partenariat avec :

- la municipalité de Locoal-Mendon : mise à disposition de la toiture d'un équipement public à titre gratuit, 150 m² de toiture solaire,
- la municipalité d'Étel : mise à disposition de la toiture du nouveau bâtiment des services techniques.



- Territoire de la Ria d'Étel
- Association loi 1901, collectif citoyen

Le projet

- Développement de nouvelles mobilités avec les vélos cargo à assistance électrique.
- Entreprise coopérative d'énergie renouvelable en partenariat avec deux communes.

Contact

- luciolesriatransition@gmail.com
- <http://www.luciolesriatransition.fr>

Partant des problématiques des territoires peu denses confrontés à l'éloignement des services de la vie quotidienne et qui ne sont pas desservis par les transports collectifs, Christian Chatard d'Auxilia Conseil a présenté une méthodologie basée sur les besoins et usages quotidiens des habitants de ces espaces ruraux : déplacements à la crèche, école, médecin, loisirs, etc.

Grâce à l'étude de ces chaînons de déplacements, il apparaît que les solutions urbaines telles que les transports collectifs, la création de pistes cyclables, d'aires de covoiturage, de bornes de recharge sont des aménagements vertueux mais peu adaptés aux modes de vie ruraux.

Pour Christian Chatard, il est nécessaire de recontextualiser les problématiques en s'appuyant sur la concertation et l'analyse des besoins réels afin de faire émerger une réponse adaptée par rapport au territoire d'étude.

Cette méthode d'analyse doit permettre notamment de sortir des choix effectués depuis plusieurs années portant principalement dans l'investissement, dans les infrastructures, les transports collectifs, etc.

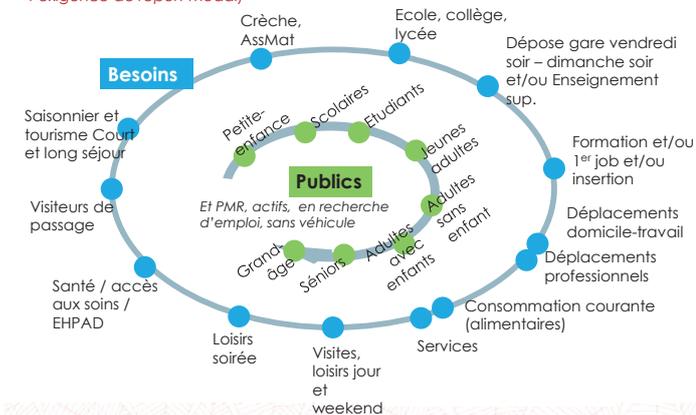
D'autre part, il paraît essentiel de conforter ou développer des centralités dans les bourgs pour limiter les déplacements. Une des pistes développée par Christian Chatard est de réinventer du service, qui va vers l'utilisateur et non l'inverse.

L'exemple le plus évident et peu onéreux à mettre en place est le commerce ambulant qui apporte du service mais aussi du lien social dans les communes ne bénéficiant pas de commerces et services.



POUR UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA MOBILITÉ **RURALE**

La réponse aux besoins quotidiens des habitants (et non l'exigence de report modal)



4



Pour une complémentarité indispensable des approches

1 Stratégie de proximité Services et solutions de proximité

2 Stratégie de centralité Bien-vivre dans le cœur de bourg

3 Partage du véhicule Aménagement, mise en relation, animation

4 Report modal Accompagnement au changement

5 Stratégie de mobilisation et projet de territoire

3

Les pistes d'actions :

- Comment optimiser les déplacements en milieu rural ?
 - Auto-partage, mutualisation de la flotte de véhicules publics,
 - Animations dans les entreprises pour le développement du covoiturage,
 - Associations pour le développement de ces déplacements de proximité.
- Comment les centres-bourgs peuvent-ils favoriser des déplacements recentrés ?
 - Travailler sur les mobilités à l'échelle communale (bonne connaissance des élus de l'échelle locale) et mobilisation des acteurs locaux,
 - Construire et aménager les bourgs de manière à limiter les déplacements,
 - Soutenir les commerces itinérants, les services de proximité.

Contact

- Christian CHATARD, Auxilia conseil- chef de projets « Territoires en transition »
- Site internet : <https://www.auxilia-conseil.com>



TABLE RONDE « De la nature dans l'espace urbain »

Au regard de nos grands défis écologiques actuels notamment la lutte contre le déclin de la biodiversité et le changement climatique, la nature redevient un véritable enjeu d'aménagement. Mais comment retisser ce lien entre la nature et les espaces urbanisés ?

Les intervenants de cette table ronde ont apporté leur éclairage à travers des pistes d'actions favorisant l'introduction et le renforcement de la biodiversité en milieu urbain. Les aménagements et les pratiques présentés sont autant d'éléments de réponse face à la forte attente des citoyens pour bénéficier d'une plus grande naturalité de leur cadre de vie.

LES INTERVENANTS :

- **Laure PLANCHAIS**, paysagiste dplg, Grand prix national du paysage en 2012
- **Patrick CAMUS**, adjoint au Maire en charge du cadre de vie à la mairie de Plougoumelen
Satya MALLIPOUDY, responsable urbanisme à la mairie de Plougoumelen
- **Mickaël RATEAU**, vice-président de l'association des Incroyables Comestibles, Pays de Vannes

Laure PLANCHAIS, paysagiste dplg

La conception paysagère s'entend comme la réflexion du projet d'aménagement permettant de tirer le meilleur parti d'un site. Elle s'appuie sur la compréhension du monde physique (le socle naturel) et du monde vivant (la faune et la flore) mais également sur la compréhension des interactions entre ce milieu physique et les êtres vivants qui l'occupent. Elle intègre également les différentes relations de l'Homme à la nature, on parle de « nature domestiquée ou utilitaire » pour les territoires agricoles, de « nature esthétisée » pour les jardins et les parcs et de « nature sauvage » pour les espaces naturels.

La prise en compte de la nature dans le projet d'aménagement permet de participer à la sauvegarde et à la restauration des milieux et des espèces ainsi qu'à la préservation des ressources naturelles. Elle offre également une meilleure qualité de vie aussi bien dans les espaces publics que dans les espaces privés. Ce nécessaire renforcement de la nature dans le projet d'aménagement est l'occasion de faciliter la relation et l'éducation à la nature pour tous et participer à la création de liens sociaux.

Il revient alors aux professionnels du paysage de s'interroger sur l'intégration et la pérennisation de la nature dans le projet d'aménagement. Pour ce faire, différents axes de travail peuvent être mis en œuvre.

En amont du projet, le paysagiste concepteur lancera la réflexion sur les futurs modes de gestion du site par les services gestionnaires du maître d'ouvrage.

Par la suite, il s'attachera à intégrer le contexte environnemental du site et les usages en s'adaptant et en valorisant les éléments naturels existants par leur mise en scène.

Enfin, il créera des situations propices à l'installation spontanée du vivant en s'aidant de la compréhension des dynamiques naturelles en présence. La valorisation et l'infiltration in situ des eaux pluviales sont la condition première pour une bonne venue du vivant. La plantation de végétaux jeunes et rustiques nécessitant des interventions moindres en pleine terre permettra leur autonomie et leur pérennité sur le long terme.

La perception de la nature spontanée et notamment la présence d'adventices dans l'espace public s'oppose parfois à la notion de propreté édictée comme un standard d'entretien par les collectivités depuis de nombreuses années. Il s'agit en fait de trouver un équilibre entre nature sauvage et nature domestiquée en fonction de l'usage et de l'intérêt écologique et paysager recherché pour chaque site.

Différents projets d'aménagement réalisés par l'agence Laure Planchais sont présentés avec pour objectif d'initier ou de renforcer le développement de la nature dans les espaces urbanisés. La thématique de l'eau est abordée à travers la valorisation, l'épuration et l'infiltration des eaux pluviales.

L'aménagement de milieux aquatiques (bassins d'orage, noues...) et de cours d'eau permet d'enclencher les dynamiques du vivant en favorisant les continuités écologiques. En effet, ces espaces constituent parfois des espaces récréatifs mais surtout des espaces de refuge pour la faune et de développement de la diversité floristique.



Aménagement de la ZAC Sud Seiche, Chartres-de-Bretagne (35)

Ce projet de création d'un nouveau quartier s'inscrit à proximité immédiate de la rivière de la Seiche. La sensibilité environnementale pour cet aménagement s'est concrétisée notamment par :

- l'aménagement d'une continuité entre différents espaces d'intérêt écologique en regroupant au maximum les bassins de rétention techniques en continuité avec les zones humides existantes,
- la création d'un espace semi-naturel de promenade entre le parc urbain existant et les bords de la Seiche,
- la remise à ciel ouvert du ruisseau de la Mécanique affluent de la Seiche...



La thématique de l'arbre est également abordée et notamment les conditions nécessaires à son développement naturel, la palette d'essences d'arbres à déterminer en fonction de la nature du site, la temporalité d'un projet de plantation comme celui du parc du Grand Pré à Langueux...

Aménagement du parc du Grand-Pré, Langueux (22)

L'aménagement de ce nouveau parc urbain en gestion différenciée a notamment consisté à la mise en scène du ruisseau dans sa continuité géographique jusqu'à la mer, l'exploitation des lignes de force du site et des vues sur le lointain, la mise en relation du parc avec son environnement rural : les parcelles agricoles, le boisement du fond de vallon, une trame arborée inspirée des vergers, un jardin d'ombre... Au total, ce sont 32 espèces d'arbres et d'arbustes et plus de 1 700 sujets sur le parc. Le semis de conifères et la plantation de jeunes sujets ont permis de voir le développement du boisement en quelques années.



Répondant à la demande sociale des citoyens, la nature est confortée en tant qu'élément structurant du projet d'aménagement urbain. Ces différents aménagements et initiatives dans l'espace urbain doivent également permettre de renforcer les connaissances et la sensibilisation de tous les publics aux enjeux de la biodiversité.

Enfin, au-delà de l'aménagement d'un site, la réflexion en amont du projet doit intégrer les coûts de gestion et permettre à la collectivité d'anticiper les dépenses liées aux modes d'entretien par les services techniques. Afin de faciliter la gestion des espaces, des techniques de gestion différenciée et l'éco-pâturage peuvent être mis en œuvre.



Patrick CAMUS et Satya MALLIPOUDY, commune de Plougoumen

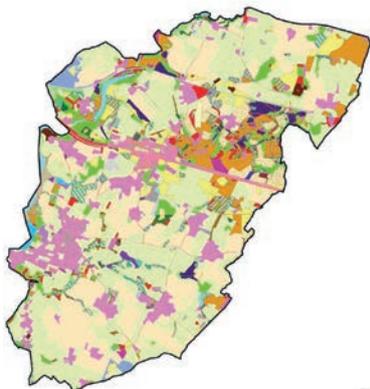
Commune du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, Plougoumen bénéficie d'un patrimoine paysager et naturel remarquable. Afin d'inventorier, protéger et développer la richesse écologique sur son territoire, la Municipalité a engagé entre 2016 et 2018, un atlas de la biodiversité communale (ABC).

Ce document, élaboré à l'échelle communale, a notamment consisté à un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaire. Sur cette même période, la commune a également engagé la révision de son PLU ainsi qu'un diagnostic agricole.

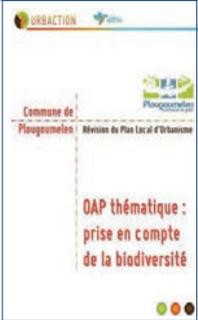
L'ABC s'est déroulé en 4 étapes :

- l'identification des partenaires et l'inventaire des données naturalistes existantes sur le territoire,
- la cartographie des habitats naturels et les inventaires de la faune et de la flore par le lycée agricole de Kerplouz, les associations locales et le bureau d'études Althis,
- la rédaction de l'ABC et l'élaboration d'un programme d'actions pour préserver et reconquérir la biodiversité communale,
- la mise en œuvre du programme d'action.

Ce travail a été l'occasion d'associer les habitants de la commune et de développer des actions d'éducation à l'environnement avec différents publics (concours photo, sorties ornithologiques, découvertes de la faune nocturne...). La commune a également renforcé sa communication autour de l'ABC.



Habitats naturels

Fiche Action	Mise en œuvre d'une Orientation d'Aménagement Prioritaire (OAP) Biodiversité dans le PLU														
« Gestion/Travaux »															
N° 5															
Niveau de priorité : Fort							<u>Thématique(s) concernée(s) :</u>								
Etat de l'action : Nouvel							<table border="1" style="width: 100%; text-align: center; font-size: small;"> <tr> <td style="background-color: #92d050;">Habitat naturel</td> <td style="background-color: #92d050;">Flore</td> <td style="background-color: #92d050;">Amphibien</td> <td style="background-color: #92d050;">Avifaune</td> <td style="background-color: #92d050;">Mammifère</td> <td style="background-color: #92d050;">Reptile</td> <td style="background-color: #92d050;">Poisson</td> <td style="background-color: #92d050;">Invertébré</td> </tr> </table>	Habitat naturel	Flore	Amphibien	Avifaune	Mammifère	Reptile	Poisson	Invertébré
Habitat naturel	Flore	Amphibien	Avifaune	Mammifère	Reptile	Poisson	Invertébré								
Objectifs :															
<ul style="list-style-type: none"> ○ Assure la prise en compte de la biodiversité par une Opération d'Aménagement Prioritaire (OAP) spécifique du PLU 															
Description de la zone :															
<ul style="list-style-type: none"> ○ Lieu : L'ensemble du territoire communal 															
Contexte :															
<ul style="list-style-type: none"> ○ A l'inverse des OAP sectorielles, opposables à des secteurs identifiés, l'OAP thématique est opposable à toute autorisation d'urbanisme dans un rapport de compatibilité sur la totalité du territoire. ○ L'OAP Biodiversité a été intégrée dans le PLU en s'appuyant sur la démarche de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). 															
Description de l'action :															
<ul style="list-style-type: none"> ○ L'OAP Biodiversité se décompose en 2 axes d'orientations : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer les connexions naturelles dans les espaces naturels et agricoles, ✓ Donner un rôle de support de biodiversité aux espaces communs publics ou privés. ○ Elle s'intéresse aux problématiques de la protection et la restauration des cours d'eau, de la fréquentation des espaces naturels, de la présence du végétal dans les espaces publics et de l'introduction de la nature dans les futures opérations urbaines. 															
Partenaires associés :															
<ul style="list-style-type: none"> ○ Commune de Plougoumelen, bureaux d'études 															
Coût estimé et partenaires financiers :															
<ul style="list-style-type: none"> ○ Le coût de la mise en œuvre de l'OAP biodiversité a déjà été pris en charge par la commune. Selon les projets, les adaptations nécessaires pour assurer la compatibilité du projet avec cette OAP Biodiversité seront variables et n'entraîneront pas nécessairement un surcoût. 															
Suivi et évaluation :															
<ul style="list-style-type: none"> ○ Le PLU de la commune de Plougoumelen fera l'objet d'une évaluation des résultats de son application sur les composantes environnementales, au plus tard 9 ans après son approbation. ○ L'atteinte des objectifs fixés par l'OAP Biodiversité sera estimée à ce moment-là. ○ En parallèle, un suivi peut être engagé pour apprécier le nombre d'aménagements pour lesquels il est fait référence à l'OAP Biodiversité. 															

Le plan d'actions pour protéger la biodiversité et renforcer les trames vertes et bleues à l'échelle communale a été rédigé sous forme de fiches actions autour de trois thématiques : les inventaires, la gestion / les travaux et la sensibilisation.

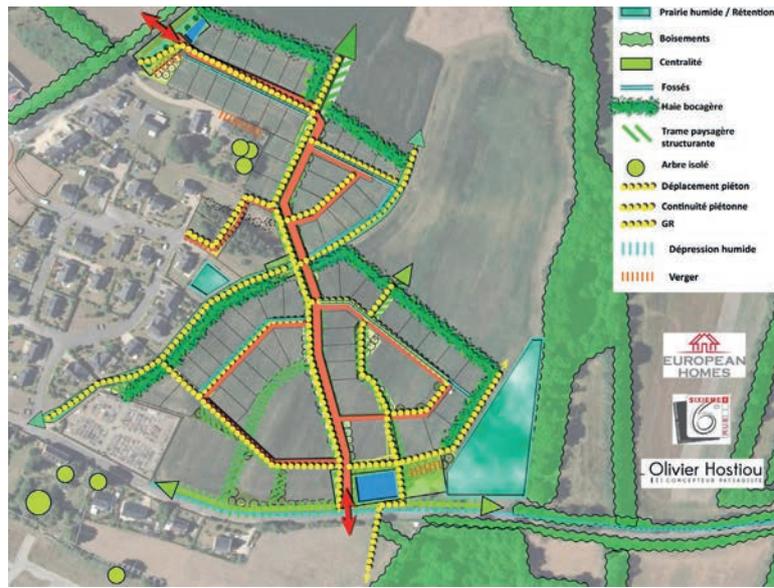
Au niveau réglementaire, la commune s'est ainsi attachée à mettre en œuvre une OAP « Prise en compte de la biodiversité » dans le PLU. Cette OAP thématique est opposable à toute autorisation d'urbanisme dans un rapport de compatibilité sur la totalité du territoire communal. Elle permet notamment de prendre en compte les connexions naturelles à préserver et de s'appuyer sur les éléments naturels pour définir les projets d'aménagement.

L'atlas apporte des précisions sur la cartographie des trames vertes et bleues identifiées dans le schéma régional de cohérence écologique de la Région Bretagne et sur la liste des espèces patrimoniales ou protégées présentes sur le territoire communal. Au niveau du PLU, il permet de renforcer le règlement écrit par la rédaction d'une liste des espèces invasives à proscrire dans les aménagements paysagers privés ou publics. Le règlement graphique du PLU a également été complété par la mise en place d'éléments du paysage à préserver sur certains secteurs présentant un intérêt écologique fort comme les stations d'orchidées ou de gentianes...

A titre d'exemple, l'OAP Biodiversité a permis de réinterroger les orientations d'aménagement du projet de lotissement au nord-est du bourg datant de 2015. L'organisation du parcellaire et des liaisons douces mais également la trame paysagère structurante

ont ainsi été modifiées afin de renforcer les continuités écologiques et en particulier le réseau de haies bocagères.

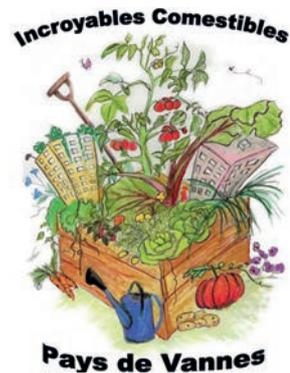
Pour en savoir plus : <https://www.plougoumelen.bzh/atlas-de-biodiversite-communale/>



Mickaël RATEAU, Les Incroyables Comestibles

Les Incroyables Comestibles visent à rendre les territoires auto-suffisants pour leur alimentation par la production locale, dans le partage et avec des pratiques respectueuses de l'environnement, notamment la réduction des déchets.

Créée en 2012 sur le pays de Vannes, l'association a organisé environ 130 évènements avec notamment une accélération des actions ces dernières années. La ligne directrice du mouvement est basée sur une coopération plurielle à tous les niveaux en privilégiant la proximité immédiate avec son entourage, ses voisins, son quartier, sa commune.



« Mettre les mains dans la terre pour planter devant chez soi » demande de comprendre le fonctionnement du monde vivant et suppose de ne pas tout maîtriser dans la ville mais d'y faire entrer la nature.

L'association développe de nombreuses actions d'éducation et de sensibilisation à la nature en ville pour tous les publics afin de faire évoluer les comportements. Il s'agit de passer d'une simple utilisation du végétal pour l'embellissement à une nature urbaine productive et « nourricière ».



FORUM DES ASSOCIATIONS

Tout au long de la journée, les participants au colloque ont pu rencontrer des associations invitées tenant un stand :



BRUDED est un réseau de partage d'expériences entre collectivités dans tous les champs du développement durable.

Elles ont une même volonté d'avancer ensemble pour aller plus vite sur les chemins de la transition énergétique, écologique et sociale. Conscientes de la nécessité d'avoir une approche territoriale et transversale de tous ces enjeux, le réseau a décidé de s'ouvrir aux intercommunalités. L'association, créée en 2005, compte aujourd'hui plus de 160 communes et 3 communautés de communes sur la Bretagne et la Loire Atlantique.

Le réseau a trois objectifs prioritaires :

Partager les expériences des collectivités adhérentes : visites, rencontres, mise en relation directe d'élus à élus, transmission de documents (cahier des charges, conventions, ...)

Capitaliser les démarches et les réalisations : documents de mutualisation thématiques, fiches projets, vidéos, ...

Accompagner les expérimentations des collectivités qui en font la demande pour leur faire bénéficier de l'expérience et de la force du réseau.

www.bruded.fr / 02 99 69 95 47



Association pour la connaissance, la sauvegarde, la mise en valeur de l'architecture et des sites ruraux en Bretagne.

Plus de 40 ans d'actions pour apprendre à voir, restaurer, respecter et accompagner

- sensibiliser au patrimoine rural breton
- sauvegarder et mettre en valeur l'architecture et les sites ruraux de la Bretagne historique
- contribuer à un aménagement équilibré de l'espace rural
- informer, sensibiliser et conseiller sur les techniques adaptées à la réhabilitation du bâti ancien
- transmettre les savoir-faire techniques liés à l'architecture traditionnelle

Le patrimoine dont nous héritons doit conserver tout son sens pour les générations à venir. On peut respecter une maison ancienne et l'habiter confortablement.

www.tiez-breizh.bzh / 02 99 53 53 03



Le Collectif Paille Armorician développe la filière Construction Paille en Bretagne et Pays-de-la-Loire avec les missions suivantes :

organisation d'un état des lieux des acteurs et bâtiments sur le territoire via ce site internet ;

informations concernant les actualités et formations sur le territoire ;

promotion de la filière, fédération des acteurs et dynamisation de l'offre et de la demande (formations, conseils aux maîtres d'ouvrage) ;

participation à la dynamique nationale avec le RFCP (Réseau Français de la Construction Paille).

armorique.constructionpaille.fr



Le réseau Faire à cheval est une association dont l'originalité tient au fait qu'elle regroupe dans une même structure différents acteurs

du cheval utilitaire : collectivités utilisant le cheval, professionnels et prestataires du monde de l'attelage de travail, acteurs du monde agricole, ainsi que des associations et des citoyens convaincus du bien-fondé de l'usage des chevaux dans notre société actuelle. L'association souhaite établir un pont entre l'énergie cheval et le développement durable, afin de faire reconnaître le cheval comme une alternative pertinente aux solutions carbonées. Axée sur le territoire armoricain, l'association dispose d'un emploi permanent financé par la région Bretagne et du travail bénévole d'une dizaine d'adhérents.

Actif sur l'ensemble du territoire armoricain (Bretagne et Loire Atlantique), le réseau souhaite promouvoir les nouvelles utilisations des équidés de travail. Par équidés, on pense

« cheval » bien entendu, et notamment cheval de trait, mais pas seulement. La race asine est également représentée, les ânes pouvant remplir de nombreuses missions intéressantes, tout comme les mules.

Le réseau Faire à cheval souhaite fédérer les initiatives ayant lieu en Bretagne et Loire Atlantique, et les faire connaître. Le réseau collecte des informations locales depuis plusieurs années déjà. La mise en ligne de ce site est l'occasion de les mettre à disposition du plus grand nombre, afin de mieux faire connaître les usages et ainsi œuvrer à leur développement.

Note : L'association ne propose aucune prestation d'attelage ou de travail avec le cheval, mais peut mettre en relation les personnes intéressées avec le ou les professionnels les plus proches.

www.reseaufaireacheval.fr / 06 46 04 47 73 Hélène Morel, coordinatrice régionale



A partir de 2008 et pendant près de dix années, le réseau **Habitat Participatif Ouest** fonctionne de manière informelle. Il fédère néanmoins depuis son origine :

- des associations représentant la dynamique des groupes d'habitants ;
- des professionnels accompagnateurs, ancrés dans le champ de l'économie sociale et solidaire ;
- des pôles locaux de l'ESS, en particulier l'ADESS Pays de Brest particulièrement engagé sur le sujet ;
- des particuliers.

Ce réseau se veut alors espace de rencontre, d'échanges et de mise en lien pour l'habitat participatif, ainsi qu'une mutualisation - à échelle régionale - des moyens de promotion et de développement de l'habitat participatif.

Depuis sa naissance en 2008, différents dispositifs ont permis au réseau de mobiliser de l'aide pour son fonctionnement : développement d'outils pédagogiques et de communication, affectation de temps salarié au développement du réseau, organisation de rencontres et temps forts.

En 2017, le réseau Habitat Participatif Ouest décide de se constituer en personne morale. Près d'une année de travail collectif est nécessaire à la rédaction du projet associatif, confirmant le souhait de s'inscrire dans un mouvement habitant, animé pour et par celles et ceux qui résident ou aspirent à résider dans des programmes d'habitat participatif. La posture du réseau se veut complémentaire à celles des réseaux professionnels ou institutionnels, sans s'y confondre.

Dès le départ, la dynamique bretonne s'est associée à celles de deux départements voisins : la Loire-Atlantique (44) et le Maine et Loire (49). L'essentielle des actions d'envergure depuis 10 ans ont été conduites par les dynamiques présentes dans les 6 départements.

Notre réseau ouest est membre fondateur de la Coordin'action Nationale du mouvement de l'habitat participatif, espace d'action et de rencontre des différentes associations françaises. De promotion des pratiques participatives dans l'habitat.

habitatparticipatif-ouest.net/



Fondée par et pour les usagers des transports en général et de la bicyclette en particulier, l'association Vélo Motive a vocation à être un interlocuteur local et régional. Elle a pour objet de promouvoir sous toutes ses formes l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement à part entière, y compris en combinaison avec d'autres modes de transport :

- dialoguer avec les collectivités, établissements d'enseignement, entreprises, commerces...
- s'impliquer dans les projets d'aménagements et de voirie,
- inciter à une Démarche Qualité et à l'amélioration continue des transports et de leurs infrastructures.
- recueillir et exprimer les attentes des usagers du vélo.

www.velomotive.fr



Originaire d'Angleterre, les Incroyables Comestibles (en anglais : Incredible Edible) sont un mouvement participatif citoyen de bien commun - mondial, autonome, totalement apolitique (au sens partisan du terme) et non marchand - humain, éthique, solidaire, qui reconnaît l'unité de la vie et du genre humain, et coresponsable du tout. Il est animé par l'idéal de nourrir l'humanité de façon saine pour l'homme et pour la planète, localement, en suffisance, dans la joie et la dignité de chacun.

Concrètement, il cherche, par la nourriture comme facteur d'unité et de convivialité, à reconnecter les gens entre eux et les reconnecter à la terre nourricière. Par des actions simples et accessibles à toutes et à tous, les Incroyables Comestibles

cherchent à promouvoir l'agriculture urbaine participative en invitant les citoyens à planter partout là où c'est possible et à mettre les récoltes en partage.

Les Incroyables Comestibles se présentent comme le mouvement de la co-crédation joyeuse de l'abondance partagée. Il s'adresse aux « gens ordinaires », simple citoyens du monde, désireux de faire leur part dans la construction d'un nouveau monde, un monde qui prend soin de l'humain, qui prend soin de la planète, et qui veille à la juste et équitable répartition des ressources. Il s'adresse à celles et ceux qui veulent être eux-mêmes/elles-mêmes le changement qu'ils/elles souhaitent voir dans le monde.

Après les Jardins ouvriers (devenus les Jardins familiaux) qui sont apparus à la fin du 19^{ème} siècle dans les Cité-Jardin, et les jardins communautaires qui commencent à fleurir dans les années 60 et 70, on parle des Incroyables Comestibles comme une agriculture urbaine de troisième génération, en mode « open source » (librement accessible à tous). Les plantations comestibles sont directement implantées sur l'espace public ouvert à tous : chacun peut venir participer aux opérations de plantation, chacun peut participer à l'entretien de nos plantations, et chacun peut venir récolter ... et ce ne sont pas forcément les mêmes personnes !! Les Incroyables Comestibles ne plantent pas pour eux, mais pour la communauté humaine !

Nos actions de plantation partagées sont relayées par une pédagogie importante (50 % d'actions de plantation partagée / 50 % de pédagogie), et visent à attirer l'attention sur l'importante du manger sain et local et l'enjeu à dynamiser les circuits courts d'alimentation.

En faisant la promotion du concept de ville nourricière, les Incroyables Comestibles cherchent très concrètement à enclencher des dynamiques permettant de mettre les territoires en marche vers l'auto-suffisance alimentaire.

Mouvement de la transition citoyenne des territoires, les Incroyables Comestibles mobilisent des milliers et des milliers de citoyens, par des initiatives engagées dans plus de 500 communes, partout en France. Le mouvement Incredible Edible est présent dans 25 pays dans le monde, sur tous les continents. www.lesincroyablescomestibles.fr



Clim'actions Bretagne Sud est un laboratoire d'idées et de projets pour anticiper et agir face au changement climatique.

Cette association indépendante a été créée par des habitants aux expertises diverses. Le siège social de l'association est situé à Vannes (Morbihan).

Son but : mobiliser, le plus largement possible, les acteurs sociaux, économiques et politiques pour engager des actions d'atténuation et d'adaptation du territoire aux conséquences déjà visibles du changement climatique.

Les actions principales sont les suivantes :

- organisation de rencontres mensuelles publiques pour partager des connaissances et développer une culture commune,
- valorisation d'initiatives et de bonnes pratiques pour le climat,

- mise en oeuvre de projets innovants et soutien aux projets amis de Clim'actions Bretagne Sud,
- organisation d'évènements annuels (zéro pesticides, Climat de fête, ...) réunissant des acteurs prêts à se mobiliser face au changement climatique.

www.climactions-bretagnesud.bzh



64 rue Anita Conti - CS 20514 - 56035 VANNES Cedex • Tél : 02 97 62 40 90
conseil@caue56.fr

 Habiter le Morbihan, vivre en Bretagne

www.caue56.fr